



3^e conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions

Déclaration nationale du Luxembourg au titre du point 8 de l'ordre du jour :

Reaffirming the determination to put an end for all time to the suffering and casualties caused by cluster munitions
General exchange of views

Vientiane, le 14/15 septembre 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne. Je souhaite ajouter quelques éléments à titre national.

Permettez-moi tout d'abord de remercier la République démocratique populaire lao pour son accueil ainsi que son engagement à la présidence de cette troisième conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg demeure attaché à la Convention et ses objectifs. D'importants progrès ont été réalisés depuis la dernière conférence d'examen, notamment en ce qui concerne la destruction d'importants stocks d'armes à sous-munition conformément à l'article 3 de la Convention et la dépollution et la destruction des restes d'armes, conformément à l'article 4.

Seize ans après son entrée en vigueur, la Convention garde toute son actualité. Trop de civils continuent à souffrir des conséquences néfastes des armes à sous-munitions, issus des conflits antérieurs ou actuels. Nous appelons toutes les parties aux conflits armés à respecter à tout moment les obligations qui découlent du droit international, y compris du droit international humanitaire.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souscrit pleinement au Plan d'action de Vientiane 2027-2031 pour la mise en œuvre de la Convention ainsi que de la déclaration politique, dans l'objectif ultime de rendre le monde exempt d'armes à sous-munitions et ainsi mettre un terme aux souffrances qu'elles entraînent.

Nous soutenons une approche holistique et fondée sur les droits humains, englobant les vulnérabilités particulières de certaines catégories de la population en fonction de leur genre, âge, besoins spécifiques ou d'autres facteurs liés.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de sa politique d'aide humanitaire, le Luxembourg soutient l'action contre les restes explosifs de guerres. Cet engagement se traduit par un appui à l'éducation aux risques, à la protection des populations civiles et aux opérations de dépollution. Il s'accompagne également d'investissements dans l'innovation. À ce titre, le Luxembourg soutient le développement d'une base de données 3D sur les engins explosifs, qui sera hébergée au Luxembourg.

Notre soutien s'appuie sur des partenariats solides avec des organisations spécialisées, en particulier le *Geneva International Centre for Humanitarian Demining* (GICHD), *Humanity & Inclusion* et *The HALO Trust*. À cet égard, le Luxembourg a eu l'honneur d'accueillir l'année dernière la Conférence sur l'innovation du GICHD. Cette rencontre a offert une plateforme précieuse pour rassembler les principaux acteurs du secteur et encourager le partage de solutions innovantes en matière de lutte antimines.

La lutte antimines est un levier essentiel pour la reconstruction, le relèvement des communautés affectées et la consolidation de la paix. Dans ce contexte, le Luxembourg soutient également des activités au Laos. Menées en coopération avec plusieurs partenaires, dont le PNUD, UXO Lao, et *Humanity & Inclusion* elles visent à réduire les risques liés à la contamination explosive et à renforcer la sécurité des populations.

C'est dans cette perspective que, depuis 2022, le Luxembourg a consacré plus de 18 millions d'euros à des programmes de lutte antimines à travers le monde, avec au moins 8,5 millions d'euros supplémentaires déjà engagés jusqu'en 2029.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg demeurera un fervent défenseur de l'approche multilatérale dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement et continuera à s'engager durablement en matière de déminage humanitaire, notamment à travers ses partenariats ciblés.

Je vous remercie.
